

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20230314-19-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2023

N° 19/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 7 mars 2023
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 mars 2023

Objet de la délibération :

Maison des services à
Amancey : Avenant au contrat
d'assistance à maîtrise
d'ouvrage

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	70
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	6
· Non excusé(e)s :	8
- Votants	83

Résultat du vote	
- Pour :	83
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 14 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le quatorze mars,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité de Déservillers, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mars.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joël BOLE à Emmanuel CRETIN, Philippe BOUQUET à Vincent MARGUET, Yves GAMELON à Claude CURIE, Didier LAITHIER à Frédéric BONNEFOI, Sébastien LAITHIER à Christophe JOUVIN, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Mickaël NICOLET à Adrien BART, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT
Procuration	Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Pascal GOSSE par Frédéric MAURY, Lydie SAGE par Martial PAULY
Suppléé(e)s	
Excusé(e)	Jean-Marie DALOZ, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Romuald MAUGAIN, Gérard MOUGIN, Laëtitia ROGNON, Christine BREUILLLOT, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Catherine FESSELIER, Florian GRILLON, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY
Absent(e)s	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Nathalie VAN DE WOESTYNE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage passé avec EboConsult pour un montant HT de 29 120,00 €,

Vu la conjoncture économique défavorable (incidences Covid et pénuries d'offres) qui a nécessité plusieurs relances de la phase d'appel d'offres pour plusieurs lots infructueux,

Considérant le travail supplémentaire réalisé par l'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- mises à jour multiples des pièces du dossier de consultation (AAPC, RC, AE, CCAP)
- mises en ligne AAPC et DCE pour lots infructueux, gestion des retraits et des réponses sur la plateforme, information des candidats
- compilation et transmission des offres
- relance appel d'offre par voie directe sans publicité et gestion des réponses pour lots à nouveau infructueux
- réunions d'analyse des offres, relecture des documents d'analyse des offres et demandes multiples de rectifications d'erreurs
- demandes de précisions et clarification sur certaines offres (complétudes) en vue de formaliser la passation du marché

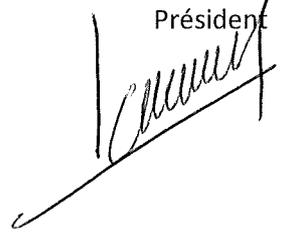
Il y a lieu d'actualiser les honoraires par la rédaction d'un avenant n°1 au marché de : 6,5 jours x 640 € HT / jour = 4 160 € HT soit 4 992 € TTC

Montant total de la mission avec avenant n°1 : 33.280 € HT, soit 39.936 € TTC

Invité à délibérer, le conseil communautaire valide à l'unanimité cet avenant d'un montant de 4 992 € TTC et autorise le Président à le signer.

Fait et délibéré en séance, le 14.03.2023

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER,
Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20230314-19-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2023